ID: 083-218301265-20191213-DEL_19 185-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de La Seyne-sur-Mer DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2019

Ville de La Seyne-sur-Mer Département du Var Arrondissement de Toulon

N°DEL_19_185

OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 2020 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS - DROIT COMMUN ET PROJET ÉDUCATIF LOCAL (CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - PRESTATIONS DE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE)

Nombre de CONSEILLERS en exercice : 49

L'an deux mille dix neuf, le treize décembre, à 08H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc VUILLEMOT, Maire.

PRÉSENTS

Marc VUILLEMOT, Raphaële LEGUEN, Anthony CIVETTINI, Denise REVERDITO, Jean-Luc BIGEARD, Martine AMBARD, Isabelle RENIER, Christian PICHARD, Eric MARRO, Joëlle ARNAL, Makki BOUTEKKA, Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ, Jocelyne LEON, Christiane JAMBOU, Jean-Luc BRUNO, Florence CYRULNIK, Any BAUDIN, Robert TEISSEIRE, Claude DINI, Corinne SCAJOLA, Marie VIAZZI, Riad GHARBI, Bouchra REANO, Louis CORREA, Joël HOUVET, Reine PEUGEOT, Virginie SANCHEZ, Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRES, Romain VINCENT, Sandie MARCHESINI, Nathalie MILLE, Daniel BLECH, Nathalie MIRALLES, Jean-Jacques TAURINES, Cyril RELIAUD

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)

Claude ASTORE donne pouvoir à Marie VIAZZI Marie BOUCHEZ donne pouvoir à Jean-Luc BIGEARD Christian BARLO donne pouvoir à Jean-Jacques TAURINES Olivier ANDRAU donne pouvoir à Christiane JAMBOU Michèle HOUBART donne pouvoir à Martine AMBARD Yves GAVORY donne pouvoir à Makki BOUTEKKA Alain BALDACCHINO donne pouvoir à Virginie SANCHEZ

ABSENT(S)

Salima ARRAR, Joseph MINNITI, Corinne CHENET, Jean-Pierre COLIN, Nathalie BICAIS, Danielle TARDITI

Jean-Luc BRUNO a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

Rapporteur: Monsieur Louis CORREA, Conseiller Municipal

Envoyé en préfecture le 16/12/2019 Reçu en préfecture le 16/12/2019 Affiché le 17 DEC. 2019====

ID: 083-218301265-20191213-DEL 19 185-DE

DEL 19 185

La Commune de La Seyne-sur-Mer soutient les activités des associations oeuvrant sur son territoire à des fins d'intérêt général.

En début d'année, de nombreuses associations sont confrontées à des difficultés de trésorerie.

Parallèlement, la commune de La Seyne-sur-Mer et la Caisse d'Allocations Familiales du Var se sont engagées dans une action contractualisée de mise en oeuvre d'une politique de développement de l'offre de service d'accueil des enfants de 0 à moins de 18 ans.

Par délibération n° DEL/19/007 du 16 janvier 2019. le Conseil Municipal a sollicité l'aide financière proposée par la Caisse d'Allocations Familiales du Var dans le cadre du nouveau Contrat Enfance et Jeunesse 2018-2021.

Celui-ci énonce les objectifs que la Commune se propose d'atteindre :

- * améliorer et favoriser le développement de l'offre de service d'accueil des enfants et des jeunes,
- * contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société de l'enfant et du jeune.

En contrepartie, la Caisse d'Allocations Familiales participe à la réalisation de ces objectifs par le versement d'une prestation de service "enfance et jeunesse" qui garantit un financement de 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement mises en oeuvre par la Commune dans la réalisation des objectifs précités.

Par ailleurs, le Contrat Enfance Jeunesse engage la Commune dans une démarche partenariale avec la Caisse des écoles et le secteur associatif pour soutenir le développement de l'accueil des enfants et des jeunes.

C'est pourquoi, dans l'attente du vote du budget, il est proposé d'accorder des avances sur les subventions 2020, soit:

- 291 450 € au titre du droit commun.
- 374 002 € au titre du contrat Enfance-Jeunesse.

soit un total de 665 452 €, selon la répartition détaillée jointe.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé qui précède.

Après en avoir délibéré,

DECIDE:

- d'octroyer aux associations listées des avances sur subvnetions pour les montants détaillés dans le tableau joint en annexe;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents ;
- d'imputer les dépenses au chapitre 65 articles 6574 et 657361 pour la Caisse des écoles, du budget de la Commune 2020.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

POUR:

41

ABSTENTION(S):

Alain BALDACCHINO, Virginie SANCHEZ 2

> Pour Extrait conforme Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer

Vice-Président de Toulon-Provence-

Méditerranée

Envoyé en préfecture le 16/12/2019

Recu en préfecture le 16/12/2019

			Reçu en préfecture le 16/12/2019		
TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	AVANCES DROIT COMMUN 2020	C. Affiché le T	C.E.J. VOLET 3301265-201912	TOTAL 213-DEL219_18
939	Compagnie Rêve lune	990,00€	375,00 €		1 365,00 €
20711	Association Bayamo	3 300,00 €			3 300,00 €
20649	Ass La Seyne Jazz Workshop	3 000,00 €			3 000,00 €
1455	Ass Les Ateliers de l'Image	3 000,00 €			3 000,00 €
20714	Au tour de la BD	2 000,00 €			2 000,00 €
7183	Culture +	2 000,00 €			2 000,00 €
7 103	Total CULTURE	14 290,00 €		0,00€	14 665,00 €
11847	Comité des jumelages de La Seyne sur Mer	1 800,00 €		0,00 €	1 800,00 €
11047	Total ECONOMIE	1 800,00 €		0.00 €	1 800,00 €
946	Asso Baby Logis	1 000,00 €	3 750,00 €	,	3 750,00 €
20691	Le moulin à paroles		2 750,00 €		2 750,00 €
944	Multi accueil La Farandole	5 000,00 €			12 688,00 €
954	Nouvel Horizon – microcrèche & les colombes	3 000,00 €	7 500,00 €		7 500,00 €
20693	Crèche Parentale L'Ile aux Enfants	11 000,00 €			30 689,00 €
20093	Total ENFANCE et PETITE ENFANCE	16 000,00 €			57 377,00 €
934	Vivre en famille (AVEF)	4 500,00 €			9 500,00 €
959	Ass Prévention et d'Aide à l'insertion (APEA)	28 000,00 €			28 000,00 €
20712	Association Intergénérationnelle de Quartier (L'AMIQ)	9 360,00 €		6 500,00 €	15 860,00 €
2430	Assoc Femme dans la cité	6 000,00 €		0 300,00 €	6 000,00 €
954	Nouvel Horizon	9 000,00 €		20 250,00 €	29 250,00 €
19603	Centre Social et Culturel Nelson Mandela	28 800,00 €		63 750,00 €	92 550,00 €
958	Maison Assoc Enfant Famille Ecole (MAEFE)	19 500,00 €		45 500,00 €	65 000,00 €
1837	Caisse des écoles de La Seyne sur mer	19 300,00 €		191 250,00 €	191 250,00 €
1037	Total SOCIO-EDUCATIF (FAMILLE et LIEN SOCIAL)	105 160,00 €	5 000,00 €	,	437 410,00 €
20694	Bureau d Information Jeunesse (BIJ)	10 000,00 €		327 230,00 €	10 000,00
20700	Mission Intercommunale Action Jeunes (MIAJ)	20 000,00 €			20 000,00 €
20100	Total JEUNESSE	30 000,00 €		0,00€	30 000,00
1110	Avenir Sportif de Mar Vivo	2 300,00 €		0,00 €	2 300,00
1104	Club Nautique la Méduse	3 000,00 €			3 000,00 €
1102	Club Seynois Multi-Sports (CSMS)	6 000,00 €			6 000,00 €
20702	Assoc Entente GymnastTrampoline Seyne	5 800,00 €			5 800,00 €
1094	Football Club Sevnois	21 000,00 €			21 000,00 €
1089	La Seyne Basket	7 000,00 €			7 000,00 €
1088	La Seyne Var Handball	10 000,00 €			10 000,00 €
924	Soc Nautique des Mouissèques	2 200,00 €			2 200,00 €
916	Union Sportive Seynoise	60 000.00 €			60 000,00 €
914	Vélo Sport Seynois	3 700,00 €			3 700,00 €
913	Yacht Club des Sablettes	3 200,00 €			3 200,00 €
0.10	Total SPORT	124 200,00 €		0,00€	124 200,00 €
	TOTAL DES AVANCES SUR SUBVENTIONS 2019	291 450.00 €	46 752.00 €	327 250,00 €	665 452,00 €